



Communiqué de presse

Toulouse, le 19 février 2007

## **Midi-Pyrénées, première région de France en nombre de territoires reconnus pour leur démarche de développement durable**

Ex æquo avec la région Aquitaine, Midi-Pyrénées vient de se voir officiellement reconnaître 5 territoires « Agenda 21 local France », à l'issue du premier « appel à reconnaissance » des projets territoriaux de développement durable lancé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) en juillet dernier\*.

**Les lauréats midi pyrénéens démontrent qu'une démarche territoriale de développement durable peut être engagée et menée avec succès quelque soit l'échelle du territoire concerné :**

- 2 communautés de communes : **Les Bastides du Val d'Arrats (32) et Le Bassin de Decazeville - Aubin (12)**
- 1 ville : **Pamiers (09)**
- 2 villages : **Saint Jean d'Alcapies (12) et Sauveterre de Rouergue (12)**

Ces résultats sont le fruit d'une double expertise et de la consultation du Comité national Agendas 21, selon un cadre de référence national officiel publié en 2006 par le MEDD. Pour les collectivités, cette reconnaissance valorise les efforts fournis et la démarche engagée, c'est un encouragement à poursuivre leur engagement en faveur du développement durable.

L'engagement actif dans la sensibilisation et l'accompagnement des collectivités locales et territoriales depuis 1997 est une initiative de l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées. Soutenu par le Conseil régional Midi-Pyrénées et développé en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, il semble porter ses fruits. Ainsi, **37 Agendas 21 sont à ce jour réalisés, ou en cours de mise en place** sur ce territoire. L'ARPE Midi-Pyrénées se donne pour ambition de continuer à accompagner de nouvelles démarches, notamment dans la perspective d'une seconde session de l'appel à reconnaissance programmée par le MEDD dès le mois de juin 2007.

**En savoir plus :**

\*<http://www.ecologie.gouv.fr/-Appel-a-reconnaissance-.html>

<http://www.territoires-durables.fr>

**Contacts Agendas 21 à l'ARPE Midi-Pyrénées :**

Monique DEJEAN SERVIÈRES [monique.dejean@arpe-mip.com](mailto:monique.dejean@arpe-mip.com)

Martine MATHOREL [mathorel.m@arpe-mip.com](mailto:mathorel.m@arpe-mip.com)

**Contact presse :** Nathalie RAYNAL – Tél. : 05 34 31 97 09 [raynal.n@arpe-mip.com](mailto:raynal.n@arpe-mip.com)



**Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées**

14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse cedex - France - Tél. : +33(0)5 34 31 97 00 - Télécopie : +33(0)5 34 31 18 42  
e.mail : [arpe@arpe-mip.com](mailto:arpe@arpe-mip.com) - Web : [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com)